

**PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA PAROISSE DE
SAINT-DONAT TENUE À LA SALLE L'OASIS
LUNDI, LE 2 FÉVRIER 2009
20h00.**

Sont présents les conseillers : *Pierre Gauthier*
Olivier Gillet
Raynald Demers
Réjean Gagné

formant quorum sous la présidence du maire *Michel Côté*.

Gil Bérubé, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

L'assistance est composée de 3 personnes.

La séance est ouverte par un mot de bienvenue.

La présentation de l'ordre du jour se fait comme suit :

ORDRE DU JOUR

1. Présentation et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption de procès-verbaux
 - a) séance ordinaire du 13 janvier 2009
3. Administration financière
 - a) encaissements de janvier 2009
 - b) adoption du bordereau des comptes à payer de janvier 2009
4. Cas particuliers
5. Correspondance
6. Dossier Eau potable
 - a) Suivi
7. Contrat de cueillette des matières résiduelles
8. Règlement sur l'entretien et l'occupation des bâtiments – Avis de motion
9. Embauche d'un coordonnateur en loisirs à temps partiel
10. Demande de subvention salariale programme CLE
11. Activités semaine de relâche – Aide financière de l'URLS
12. Emplois d'Été Canada
13. Charte des valeurs pour des municipalités équitables
14. Nomination au C.C.U.
15. Appui au conseil régional de l'environnement BSL
16. Motion de félicitations – Sylvain Voyer
17. Majoration de la marge de crédit
18. Entente CDD – Journal municipal
19. Période de questions
20. Varia
 - a) Utilisation de gyrophares par les pompiers
 - b) Achat de jardinières
 - c) Autorisation pour le CDD – Utilisation des cartes électroniques
 - d) Ouvre-porte garage
21. Levée ou ajournement de la session.

.....

1. PRÉSENTATION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

2009-023

*Proposé par Réjean Gagné
Appuyé par Olivier Gillet*

Et résolu que le projet d'ordre du jour soit adopté tel que présenté et que le point varia demeure ouvert.

ADOPTÉ

2. ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX.

a) séance du 13 janvier 2009

2009-024

*Proposé par Pierre Gauthier
Appuyé par Olivier Gillet*

Et résolu que le procès-verbal de la séance du 13 janvier 2009 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

3. ADMINISTRATION FINANCIÈRE.

a) encaissements de janvier 2009

Le bordereau des encaissements de janvier 2009 totalise 27 180,25\$.

b) adoption du bordereau des comptes à payer de janvier 2009

Je, Gil Bérubé, certifie par la présente que la municipalité de Saint-Donat dispose des crédits nécessaires pour effectuer le paiement des comptes dus au 31 janvier 2009.

Gil Bérubé, Sec.-très.

Attendu que les journaux des factures payées et factures à payer du mois de janvier 2009 ont été transmis à chacun des élus avant la présente session, il est :

2009-025

*Proposé par Raynald Demers
Appuyé par Réjean Gagné*

Et résolu que le bordereau des comptes à payer du mois de janvier 2009 au montant de 69 528,14 \$ soit adopté tel que présenté. Il est de plus résolu d'approuver le paiement de la facture # 61412 de Sanibelle Inc. au montant de 3 726,26 \$.

ADOPTÉ

4. CAS PARTICULIERS.

Aucun

5. CORRESPONDANCE.

6. **DOSSIER EAU POTABLE.**

a) *Suivi*

Une rencontre devrait avoir lieu en février avec la Firme BPR pour présenter le rapport final sur la recherche en eau.

7. **CONTRATS DE CUEILLETTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES.**

Suite à l'invitation faite à trois entrepreneurs, soit Les Entreprises Gauthier de Ste-Angèle, Yvan Plante de Saint-Gabriel et Sanibelle Inc., la municipalité a reçu les soumissions suivantes :

Pour les matières récupérables

- Sanibelle Inc .	22 192,35 \$
- Les Entreprises Gauthier	22 609,00
- Yvan Plante	28 444,50

Pour les ordures ménagères

- Sanibelle Inc .	46 745,32 \$
- Les Entreprises Gauthier	23 452,32
- Yvan Plante	42 328,13

2009-026

***Proposé par Pierre Gauthier
Appuyé par Olivier Gillet***

Et résolu que suite aux soumissions reçues, le conseil retient pour la période du 1^{er} février au 31 décembre 2009, les plus basses soumissions conformes, soit celle de Sanibelle Inc. au montant de 22 192,35 \$ taxes incluses pour la récupération et celle des Entreprises Gauthier au montant de 23 452,32 \$ taxes incluses pour les ordures ménagères. Le maire et le directeur général sont autorisés à signer les contrats respectifs.

ADOPTÉ

8. **RÈGLEMENT SUR L'ENTRETIEN ET L'OCCUPATION DES BÂTIMENTS**

AVIS DE MOTION

*Le conseiller **Pierre Gauthier** donne avis de motion que lors d'une prochaine séance, il y aura présentation pour adoption d'un projet de règlement concernant **l'entretien et l'occupation des bâtiments** situés sur le territoire de la municipalité. Il y aura dispense de lecture.*

9. **EMBAUCHE D'UN COORDONNATEUR EN LOISIRS À TEMPS PARTIEL.**

Considérant que les besoins en loisirs sont de plus en plus en demande par la population;

Considérant que les bénévoles sont souvent laissés seuls à eux même pour organiser les activités;

Considérant qu'il y a augmentation depuis les dernières années des jeunes ménages avec enfants sur le territoire;

Considérant que le conseil juge essentiel de se doter d'un service des loisirs pouvant répondre aux besoins de toute la population.

Pour ces motifs, il est

2009-027

*Proposé par Pierre Gauthier
Appuyé par Réjean Gagné*

Et résolu à l'unanimité de procéder à l'embauche d'un coordonnateur en loisirs à temps partiel. Le maire, le directeur général et le conseiller responsable du dossier loisirs sont désignés pour former un comité de recrutement et à faire la sélection d'un candidat. Le salaire offert est de 12,00\$ pour 20 heures semaine. Le nombre d'heures sera de 35 advenant l'obtention d'une subvention salariale.

ADOPTÉ

10. DEMANDE D'UNE SUBVENTION SALARIALE.

2009-028

*Proposé par Olivier Gillet
Appuyé par Réjean Gagné*

Et résolu que le conseil autorise le directeur général Gil Bérubé à faire une demande de subvention dans le cadre du programme Subvention salariale d'Emploi Québec afin de faire l'embauche d'un coordonnateur en loisirs. Le salaire offert sera au plus de 12,00 \$/hr pour 35 heures/semaine pour une période de 30 semaines.

ADOPTÉ

11. ACTIVITES SEMAINE DE RELÂCHE SCOLAIRE.

2009-029

*Proposé par Pierre Gauthier
Appuyé par Olivier Gillet*

Et unanimement résolu de mandater le directeur général pour faire une demande d'aide financière de 500\$ à l'URLS pour organiser des activités dans le cadre de la semaine de relâche 2009.

ADOPTÉ

12. EMPLOIS D'ÉTÉ CANADA

2009-030

*Proposé par Olivier Gillet
Appuyé par Pierre Gauthier*

Et résolu que le conseil demande au gouvernement du Canada, département des ressources humaines et développement des compétences, une subvention dans le cadre de l'initiative Emplois d'été Canada 2009 pour l'engagement d'étudiants lors de la prochaine saison estivale. Il est de plus résolu que le directeur général et secrétaire trésorier signe tous les documents relatifs à ce programme gouvernemental.

ADOPTÉ

13. CHARTRE DES VALEURS POUR DES MUNICIPALITÉS ÉQUITABLES.

2009-031

*Proposé par Pierre Gauthier
Appuyé par Olivier Gillet*

Et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Donat adopte la Charte des valeurs pour des municipalités équitables tel qu'approuvée lors du Colloque Femmes engagées : valeurs partagées, du Réseau de solidarité municipale du Bas Saint-Laurent le 26 avril 2007.

ADOPTÉ

14. NOMINATION AU CCU.

2009-032

*Proposé par Olivier Gillet
Appuyé par Pierre Gauthier*

Et résolu de nommer madame Catherine Aubut à titre de membre du Comité consultatif d'urbanisme en remplacement de monsieur Patrick Legoupil qui ne réside plus dans la municipalité.

ADOPTÉ

15. APPUI AU CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT BSL.

Considérant que la protection de l'environnement et le développement durable comptent désormais parmi les grandes priorités des Québécoises et Québécois;

Considérant que la démarche de régionalisation que poursuit le gouvernement du Québec dans de nombreux domaines amène des responsabilités accrues en région et interpellent d'autant la participation des Conseils régionaux de l'environnement (gestion des ressources naturelles et du territoire, transfert et reconnaissance de nouvelles compétences municipales, développement du réseau d'aires protégées, encadrement de la pratique de VHR, etc.);

Considérant que la préservation de l'environnement et des ressources naturelles est une condition essentielle pour assurer la vitalité économique, l'épanouissement social, la qualité de vie et la santé de la population;

Considérant que les Conseils régionaux de l'environnement sont des partenaires essentiels dans l'atteinte des objectifs environnementaux en région en développant, de diverses manières, un vaste champ d'expertise afin de pouvoir offrir de l'accompagnement, des outils et du soutien auprès des décideurs de leur région;

Considérant qu' ils ont accompli ceci dans une multitude de domaines reliés à l'environnement et au développement durable (énergie, transport, matières résiduelles, mines, forêt, eau, changements climatiques, agriculture, tourisme, santé publique, paysage, développement régional, aires protégées, etc.);

Considérant que de nombreux et multiples intervenants régionaux reconnaissent et font régulièrement appel à l'expertise des Conseil régionaux de l'environnement en matière de protection de l'environnement et de promotion du développement durable;

Considérant que les Conseil régionaux de l'environnement doivent pouvoir compter sur des ressources financières qui correspondent à la nature des mandats qu'ils doivent exercer en partenariat avec les acteurs du milieu;

Considérant que les Conseil régionaux de l'environnement ont un budget de fonctionnement insuffisant et par ailleurs nettement inférieur à celui que reçoivent les autres organismes régionaux sectoriels (Conseil régional de la culture, Unité régional des loisirs et des sports, Association touristique régionale, etc.).

Pour ces motifs, il est

2009-033

*Proposé par Raynald Demers
Appuyé par Pierre Gauthier*

Et résolu que le conseil municipal de la Paroisse de Saint-Donat demande au gouvernement du Québec, dans le cadre du renouvellement des ententes de partenariat avec les CRE, qu'il consacre les sommes suffisantes pour permettre au CRE d'avoir un financement de soutien à la mission comparable à celui des autres conseils régionaux sectoriels.

ADOPTÉ

16. MOTION DE FÉLICITATIONS – SYLVAIN VOYER

2009-034

*Proposé par Olivier Gillet
Appuyé par Raynald Demers*

Et résolu que le conseil adresse à Monsieur Sylvain Voyer de Saint-Donat une motion de félicitations pour ses performances aux Championnats du Monde de l'International Federation of Sleddog Sports de traîneau à chiens. Monsieur Voyer a terminé 2^e lors de cette compétition qui s'est déroulée dans la région de Chaudière-Appalaches.

ADOPTÉ

17. MAJORATION DE LA MARGE DE CRÉDIT.

2009-035

*Proposé par Olivier Gillet
Appuyé par Pierre Gauthier*

*Et unanimement résolu d'autoriser le directeur général à demander à la Caisse populaire des Versants du Mont-Comi une augmentation de notre marge de crédit à **200 000,00 \$** pour le folio 200093. Cette augmentation permettra d'assumer les dépenses reliées à notre projet d'eau potable d'ici le versement des subventions gouvernementales.*

ADOPTÉ

18. ENTENTE AVEC LE CDD – JOURNAL MUNICIPAL.

2009-036

*Proposé par Olivier Gillet
Appuyé par Raynald Demers*

Et unanimement résolu de mandater le CDD Saint-Donat Mitis pour prendre en charge la publication d'un journal municipal et ce à raison de 9 fois par année. De cette façon le journal pourra légalement être utilisé pour la publication d'avis publics et permettra d'importantes économies en frais de publication dans les hebdomadaires régionaux. Ce mandat est octroyé pour une période de trois ans à raison de 500\$ par année et pourra être résilié avec un préavis de 3 mois. La municipalité continuera d'assumer les coûts de distribution.

ADOPTÉ

19. PÉRIODE DE QUESTIONS.

20. VARIA

a) Utilisation de gyrophares par les pompiers.

2009-037

*Proposé par Pierre Gauthier
Appuyé par Raynald Demers*

Et unanimement résolu que les pompiers desservant la municipalité sont autorisés, lors d'un appel, à utiliser des gyrophares de couleur verte sur leur véhicule personnel lorsqu'ils circulent sur le territoire de la municipalité.

ADOPTÉ

b) Achat de jardinières

2009-038

*Proposé par Olivier Gillet
Appuyé par Réjean Gagné*

Et unanimement résolu de confier la préparation de nos jardinières extérieures au Centre jardins des Colibris au coût de 22,99\$ plus taxes.

ADOPTÉ

c) Autorisation pour le CDD – Utilisation des cartes électroniques

UTILISATION DE SIGAT PAR LE CDD SAINT-DONAT/MITIS.

2009-039

*Proposé par Réjean Gagné
Appuyé par Olivier Gillet*

Et unanimement résolu d'autoriser le comité de Développement Durable de Saint-Donat Mitis à utiliser le SIGAT (Système d'Information et de Gestion en Aménagement du Territoire) dans le but de créer une carte du territoire de la municipalité dans le cadre de leur projet sur les tributaires de la Rivière Neigette. Le directeur général Gil Bérubé est autorisé à signer les documents en rapport à cette autorisation.

ADOPTÉ

d) achat d'un ouvre porte de garage

2009-040

*Proposé par Réjean Gagné
Appuyé par Pierre Gauthier*

Et unanimement résolu d'autoriser l'achat d'un ouvre porte de garage électrique pour le panneau central du garage municipal. Cet achat est estimé à 1 000\$ installation électrique en sus et cette dépense sera imputée au poste immobilisations.

ADOPTÉ

21. **LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SESSION.**

2009-041

Proposé par Olivier Gillet

Et unanimement résolu que la session soit levée.

ADOPTÉ À 21h05

Michel Côté, maire

Gil Bérubé, d.g. / sec.-très.

.....